

Objet : Soutien de la BSR à la pétition de grève de la BVAS sur la loi-cadre

Chers collègues,

La Société Belge de Radiologie (BSR) souhaite exprimer son soutien formel à la **pétition de grève** de la **BVAS-ABSyM** en réponse au projet de **loi-cadre sur les professions de santé**. Bien que la BSR, en tant qu'**association professionnelle**, ne soit pas un syndicat, nous considérons qu'il est de notre devoir de nous exprimer lorsque des réformes menacent d'interférer avec les valeurs fondamentales des soins médicaux : **l'autonomie, la qualité et l'accessibilité**.

Il a été décidé d'organiser une **journée de grève informative le 7 juillet**. Ce jour-là, l'offre de soins sera interrompue dans les cabinets et les hôpitaux, à l'exception des services d'urgence qui resteront pleinement opérationnels. Au cours de cette journée d'action, les patients se verront expliquer pourquoi les médecins protestent contre l'avant-projet de loi et comment ces mesures peuvent affecter **leur accès à des soins de qualité**. Car ne nous y trompons pas : **les patients** seront les premiers à en subir les conséquences, sous la forme d'une réduction de l'autonomie, d'une baisse de la qualité des soins et d'une diminution de la disponibilité des médecins.

La loi-cadre proposée par le ministre Vandenbroucke franchit plusieurs **lignes rouges**, selon BVAS-Absym et Kartel. Elle menace la **profession libérale**, érode **le modèle de convention et de consultation** et porte atteinte à **l'indépendance professionnelle des médecins**. La BSR constate également que cette législation est imposée **sans consultation de fond suffisante**, alors que des dossiers fondamentaux tels que la **réforme de la nomenclature** et le **financement des hôpitaux** sont toujours en attente de mise en œuvre. **Il est inacceptable** de modifier structurellement des parties du système de soins de santé dès à présent, alors que les éléments fondamentaux manquent encore.

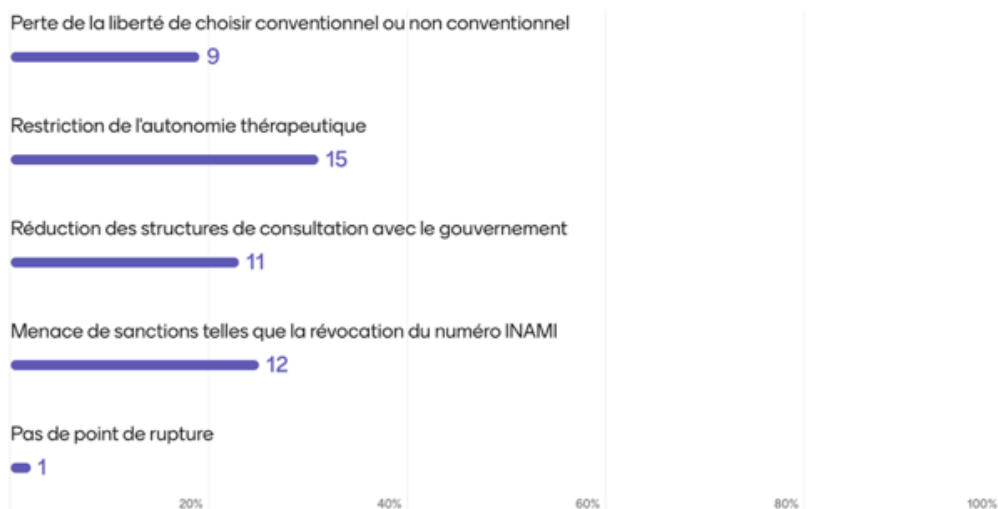
La BVAS-ABSyM appelle **tous les médecins du pays** - généralistes comme spécialistes - à **participer à cette action de protestation** en fermant leur cabinet le 7 juillet et en annulant les consultations à l'hôpital. Seuls les soins urgents seront garantis, comme le prévoit la loi. Si la ministre Vandenbroucke retire les dispositions inacceptables pour les syndicats, le préavis de grève pourra encore être révoqué. Dans le cas contraire, la BVAS compte sur une large mobilisation de la communauté médicale pour stopper cette loi dans sa forme actuelle.

En tant qu'association professionnelle, nous partageons ces préoccupations. La BSR appelle donc ses membres à bien s'informer, à donner suite à la communication syndicale **et à faire preuve de solidarité et de visibilité** le 7 juillet. Car ce qui est en jeu aujourd'hui, ce n'est rien de moins que **l'avenir de notre profession** et la **qualité des soins pour nos patients**.

Vous trouverez également ci-joint les réponses à notre enquête lors de la consultation des chefs de service il y a quinze jours, ainsi que le document contenant les commentaires sur la loi-cadre.

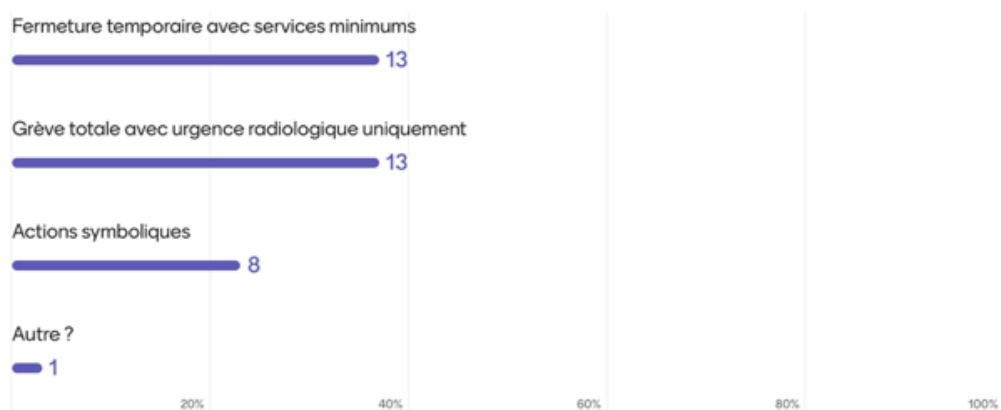
Quel serait le point de rupture à envisager pour les actions

18



Welke vorm van actie zou u steunen tegen huidige plannen VDB

18



Wat zou een breekpunt zijn om acties te overwegen

30



Welke vorm van actie zou u steunen tegen huidige plannen VDB

30

